Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 50 (1979)

Heft: 4: Rapport d'activité 1978

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

par un déficit des cantons sensiblement inférieur au montant initialement prévu. L'excédent de dépenses pour les trois plans fédéral, cantonal et communal n'a ainsi atteint cette année-là « que » 1,5 milliard de francs. Pour 1978, le déficit global inscrit aux budgets s'est élevé à 2,4 milliards de francs (Confédération : 1,2 milliard de francs ; cantons : 1,1 milliard de francs et communes : 0,1 milliard de francs). Pour ce qui est de la Confédération, toutefois, le résultat lors du bouclement définitif des comptes est tombé plus favorable, ce qui est aussi le cas pour divers cantons.

ORGANES DE L'ADIJ
Direction
Président : Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier
✆ 039 41 31 08
Secrétaire : Michel Friche, 2800 Delémont, ✆ 032 93 41 51
Membres : Rémy Berdat, 2740 Moutier, ✆ 032 93 12 45
Jean Jobé, 2900 Porrentruy, ✆ 066 66 17 77
Marcel Houlmann, 2515 Prêles
✆ 038 51 31 21
François Lachat, 2900 Porrentruy
✆ 066 22 67 57

Administration de l'ADIJ et rédaction des « Intérêts de nos régions »
Rue du Château 2, case postale 344
2740 Moutier 1, ✆ 032 93 41 51
Rédacteurs responsables :
Frédéric Savoye, Saint-Imier
Michel Friche, Delémont
Abonnement annuel : Fr. 25.—
Prix du numéro : Fr. 2.50
Caisse : CCP 25 - 2086